

**COMMUNE de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP**  
**COMPTE-RENDU SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 13 MARS 2018 à 18H30**

**Étaient présents :** ANDRE Jean-Luc, CHAUVET Antoine, CHENE Bernard, CHABERT Patrick COHENDET Robert, DURAND Jean-Claude, FERRIER Jacqueline, GONTHIER Guy, PELLISSIER Claude, PELLISSIER Daniel, PELLISSIER Jean-Marc, PITHOUD Chantal, PROVOST Patrick, REY Robert, RIVET Christian

**Absents :** GIBERT Alain (procuration à COHENDET R), BONNIVARD Emilie (procuration à PROVOST P), AVAKIAN Grégory, BOHAN Stéphanie, COURT Reine, DE VRIES Catherine, MOREAU Damien, SORNIN Frédéric, TINERT Maud.

\*\*\*\*\*

Le Procès-verbal de la séance du 07 février 2018 est approuvé à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

M. le Maire demande au Conseil le rajout de deux points à l'ordre du jour (convention de servitudes de passage de canalisation eau potable et rachat du prêt de l'EPIC), rajout approuvé à l'unanimité.

**CENTRES SPORTIF, DE BIEN-ETRE ET DE LOISIRS DE LA STATION – COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les délibérations prises pour l'évolution des modes de gestion des services et équipements touristiques et de loisirs communaux, et l'approbation du principe de délégation de la gestion des centres sportif, de bien-être et de loisirs de la station au moyen d'une convention de délégation de service public, aux risques et périls du délégataire.

Après avoir pris note de la procédure de mise en place d'une commission de délégation de service public et son rôle, Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité M. Alain GIBERT (Président), Jean-Marc PELLISSIER, Patrick CHABERT et Guy GONTHIER (titulaires) et Christian RIVET, Jean-Claude DURAND et Jean-Luc ANDRE (suppléants).

**TABLEAU DES EFFECTIFS – SUPPRESSION SUIVI DE CREATION DE POSTES**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la suppression d'un poste d'adjoint administratif (28h) et d'un poste d'adjoint technique (7h) suivi de la création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet pour la commune déléguée de Montgellafrey.

**CREATION DE POSTES SAISONNIERS**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal les besoins en personnel pour la période estivale. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création de 3 emplois saisonniers polyvalents (deux pour la période de mai à octobre et un pour la période de mi-mai à mi-septembre).

Après avoir rappelé la vacance de poste sur la commune déléguée de Saint-François-Longchamp suite à un départ en retraite, M. le Maire propose de pourvoir ce poste pour une durée maximal de 6 mois, proposition approuvée à l'unanimité.

**CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT POUR LA FOURNITURE DE FONDANTS ROUTIERS**

Le Conseil Municipal prend connaissance de la convention proposée par le Département pour la fourniture de fondants routiers et approuve à l'unanimité cette convention.

**REHABILITATION DE LA FRUITIERE DE MONTGELLAFREY**

Le Conseil retient à l'unanimité la proposition du cabinet ASCOTE pour la mission sécurité et protection de la santé (1.984 € HT) pour le chantier de réhabilitation de la fruitière.

**ACQUISITION DE TERRAINS POUR LA CREATION D'UN PARKING SUR MONTAIMONT**

M. Claude PELLISSIER présente au Conseil le projet de création d'un parking à La Pallud et la possibilité d'acquérir un terrain pour sa réalisation. Le Conseil propose à la majorité (un contre) d'acquérir la parcelle J837 sous réserve de faisabilité du projet.

**CESSION GRATUITE DE TERRAINS POUR REGULARISATION**

M. le Maire rappelle au Conseil le projet immobilier prévu au lieu-dit les Clous et la nécessité de régulariser la situation du propriétaire du bâtiment situé à côté qui ne bénéficie d'aucun accès. Afin de désenclaver ce terrain et de permettre au propriétaire de réaliser les travaux d'entretien, le Conseil approuve à l'unanimité la cession de terrain nécessaire à cette régularisation.

**PROPOSITION DE CONVENTION PLURIANNUELLE LES BAIGNOURS ET DEMANDE POUR LE GAEC BONNIVARD**

Le Conseil Municipal prend connaissance des demandes concernant les alpages de Montaimont et approuve le projet de contrat de mise à disposition libre et gratuite proposée par le Groupement Pastoral des Baignours pour la parcelle D908 mais reporte sa décision quant à la demande du GAEC BONNIVARD afin d'avoir des informations complémentaires.

**CONVENTION DE SERVITUDES DE PASSAGE POUR LA CANALISATION EAU POTABLE ENTRE EPALUD ET PERELLE**

Suite au renouvellement de la canalisation d'adduction d'eau potable entre l'Epalud et la Pérelle, le SIEPAB propose au Conseil des conventions de servitudes de passage pour les parcelles communales touchées par les travaux. Le Conseil autorise à l'unanimité le Maire à signer les conventions de servitudes de passage proposées.

**ACTIF ET PASSIF DE L'EPIC ST FRANCOIS LONGCHAMP TOURISME – REMBOURSEMENT DU PRET**

Après avoir rappelé la délibération prise concernant la dissolution de l'EPIC et la reprise de l'actif et du passif dans les comptes de la Commune, M. le Maire demande au Conseil de délibérer sur le devenir du prêt contracté auprès du Crédit Agricole et se retire. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder au remboursement anticipé de ce prêt après règlement de l'échéance de mars.

**QUESTIONS DIVERSES : le Conseil Municipal :**

- ATTESTE que la Commune n' fait l'objet, durant les trois années qui précèdent l'année de demande de classement en station de tourisme, d'aucune infraction aux législations et réglementations sanitaires ;
- DECIDE d'acquérir trois défibrillateurs (6.150,06 € TTC),
- MANDATE le Cabinet SAMMAN pour défendre les intérêts de la Commune dans le dossier concernant la gestion de l'ensemble immobilier « Les Chalets de la Madeleine ».

*Vu par Nous, Maire de la Commune de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP, pour être affiché le 16 mars 2018 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 05 août 1884.*

